



Le CCAS du PASSAGE D'AGEN- Lot et Garonne (9600 habitants) à 2 minutes de la ville d'Agen, Commune membre de l'Agglomération d'Agen recrute par voie statutaire (mutation, liste d'aptitude) ou contractuelle :

➤ **1 auxiliaire de puériculture (H/F)**

Date limite de réception des candidatures : 12 juillet 2024

Prise de poste : 19 août 2024

Le Multi-Accueil " A petits pas " accueille les enfants de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

L'auxiliaire de puériculture accueille les enfants et leur famille, assure les soins quotidiens et les activités dans le cadre du projet d'établissement.

Il/Elle travaille avec une approche globale assurant la continuité affective, avec bienveillance.

Il/Elle applique les règles d'hygiène et de sécurité.

Missions principales :

- Accueillir l'enfant et sa famille (ou son représentant légal) sans discrimination
- Assurer le bien-être des enfants accueillis, dans le respect des habitudes et des rythmes de vie de chacun (sommeil, hygiène, alimentation).
- Contribuer à leur épanouissement physique, psychique et affectif individuellement et collectivement.
Réaliser les soins d'hygiène, de confort et de sécurité
- Donner les médicaments après validation et délégation de la directrice
- Garantir les conditions de sécurité et d'hygiène des locaux, des jouets, des meubles et du linge
- Mettre en place les activités d'éveil, de loisirs en lien avec le projet pédagogique
- Encadrer les stagiaires
- Travailler avec l'équipe pluridisciplinaire
- Recueillir et transmettre des observations par oral et par écrit
- Appliquer le projet d'établissement et les protocoles et participer à leurs évolutions

Contraintes et obligations :

- Disponibilité : Flexibilité des horaires, horaires décalés ou changement selon les plannings et les besoins du service.
- Réunion en dehors des heures d'ouverture de la structure.
- Hygiène : lavage de mains fréquent, risque de contamination virale élevée, présentation soignée et tenue adaptée.
- Respect du secret et de la discrétion professionnels, ainsi que du devoir de réserve.
- Ergonomie : portage des enfants, position à la hauteur des enfants, risques liés à l'exercice, ambiance sonore et agitée.
- Prise de congés imposés liée aux fermetures de la structure.
- Roulement sur les 3 services possibles
- Temps complet : 36 h hebdomadaire (avec 6 jours de RTT)

Profil :

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture exigé
- Faire preuve de bienveillance vis-à-vis de l'enfant, de sa famille et de ses collègues
- Respecter les besoins de l'enfant
- Maîtriser le développement psychomoteur, physique, et psychoaffectif de l'enfant.
- Savoir observer et repérer les difficultés et les progrès de l'enfant, afin de proposer un accueil individualisé
- Adopter une posture professionnelle et ne pas juger
- Avoir de la patience, de la maîtrise de soi en toute situation y compris dans l'urgence et l'imprévu, repérer les priorités
- Savoir remettre en cause ses pratiques et être force de propositions
- Savoir s'informer et se former
- Connaître les différents outils d'accueil et de communication
- Faire preuve de dynamisme, imagination, et créativité
- Ponctualité et assiduité
- Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure
- Savoir agir de façon autonome dans le cadre de ses fonctions
- Travailler en équipe pluridisciplinaire

Candidature (CV/lettre de motivation/dernier bulletin de paie) à transmettre Monsieur le Président du CCAS soit par mail : grh@ville-lepassage.fr soit par courrier à :

CCAS du Passage d'Agen
Place du Général de Gaulle
47520 Passage d'Agen

Renseignements complémentaires : Mme Mesnier Manon, Directrice des Ressources Humaines et du Dialogue social : 05-53-77-18-77